CRÉER MON ENTREPRISE, POURQUOI PAS ?

LES STRUCTURES QUI VOUS ACCOMPAGNENT DANS LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET





SOMMAIRE

Ce guide non exhaustif, est destiné à vous apporter une information pratique. Nous avons privilégié les associations ou organismes qui pourront vous accompagner tout au long de la réalisation de votre projet de création ou de reprise d'entreprise

(TOUT PROJET)	3
JE VEUX CRÉER MA PETITE ENTREPRISE	4
JE VEUX CRÉER UNE ENTREPRISE COMMERCIALE OU INDUSTRIELLE	5
JE VEUX CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE ARTISANALE	6
JE VEUX CRÉER UNE ENTREPRISE AGRICOLE	7
JE SUIS ÉTUDIANT/E ET JEUNE DIPLOMÉ/E	8
JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI ET	9
JE CROIS EN MON PROJET, MAIS JE N'AI PAS ACCÈES AU CRÉDIT BANCAIRE	10
JE VEUX CRÉER MON ACTIVITÉ	12
JE CHERCHE UN LIEU POUR IMPLANTER MON ENTREPRISE	13
JE VEUX CRÉER UNE ENTREPRISE INNOVANTE	15
JE VEUX TESTER MON PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE (TOUT PROJET)	
JE VEUX TESTER MON PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE (ART, CULTURE, CREATIF)	19
SÉLÉCTION DE SITES INTERNET	21
LE J, ANGERS CONNECTÉE JEUNESSE	22

JE VEUX CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE (TOUT PROJET)

MAISON DE LA CRÉATION ET DE LA TRANSMISSION D'ENTREPRISE

Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises d'Angers - Centre Pierre Cointreau

132, avenue de Lattre-de-Tassigny - BP 51030 49015 Angers CEDEX 01 02 41 74 70 00 info@mcte-angers.fr mcte-angers.fr



Creer49



@creer49

Du lundi au vendredi - 8h45 - 12h15 / 14h00 - 17h30

- un lieu unique qui regroupe « sous un même toit » les professionnels de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprise ;
- un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tous les porteurs de projets de tous secteurs d'activités (commerce, services, industrie, artisanat, agriculture);
- une offre de services complète et adaptée : des réunions d'information collectives animées par des professionnels généralistes et spécialistes, des forums et des rendez-vous personnalisés.

Ses missions:

- faciliter vos démarches :
- vous aider à rencontrer les bons interlocuteurs ;
- favoriser la réussite de votre projet.

JE VEUX CRÉER MA PETITE ENTREPRISE

BGE Anjou Mayenne

56, rue Albert Camus 49800 Trélazé 02.41.66.52.52. contact@bge-anjou-mayenne.com bge-paysdelaloire.com

- bgeanjoumayenne
- @bgepaysdelaloire
- in BGE Pays de la Loire

Vendredi de 9h à 12h. Standard téléphonique ouvert à 8h30.

BGE Anjou Mayenne, association loi 1901, est spécialisée dans la formation et le conseil en création & développement d'entreprise. BGE Anjou Mayenne propose d'accompagner chaque porteur de projet, quelle que soit l'activité envisagée (artisanat, commerce, profession libérale), et quel que soit l'état d'avancée de son projet, dans la construction du projet de création ou de reprise d'entreprise. Nous organisons également plusieurs formations afin de préparer au métier de chef d'entreprise. Nous vous accompagnons sur les aspects suivants :

- définition de l'idée ;
- étude de marché :
- budget prévisionnel ;
- choix des structures juridiques, fiscaux et sociaux ;
- recherche de financement et informations sur les aides ;
- suivi de l'entreprise (gestion, organisation);
- soutien au développement commercial de l'entreprise.

Nous travaillons avec vous sur votre projet, lors de rendez-vous individuels ou de formations collectives. Nous nous adaptons à la situation sanitaire, avec un accompagnement et des formations en présentiel ou à distance. Ces prestations peuvent bénéficier de prises en charge financières, grâce à des partenariats financiers avec les collectivités publiques.

JE VEUX CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE **COMMERCIALE OU INDUSTRIELLE**

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE MAINE-ET-LOIRE

Agence Angers - Segré (dans les locaux de la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprises) 132, avenue de Lattre-de Tassigny - CS 51030 49015 Angers CEDEX 01 02.41.74.70.22 espace.entreprendre@maineetloire.cci.fr maineetloire.cci.fr





Accueil du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30. Horaires de la MCTE: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 14h à 17h30.

Des services pour accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises dans leurs parcours:

DES REUNIONS D'INFORMATIONS GENERALES

Faire le tour des questions essentielles préalables à tout engagement dans la conduite de projet (réunions gratuites hebdomadaires sur inscription : lesmcte49.fr);

ATELIER "MICRO-ENTREPRENEUR, POURQUOI PAS?"

Un atelier d'information de 2h : comprendre ce régime pour faciliter la démarche de déclaration (sur inscription : lesmcte49.fr) ;

WORKSHOP « 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE »

5 jours pour donner aux créateurs, repreneurs les outils nécessaires pour mener leur projet à l'état de réalisation et les initier aux notions indispensables en matière de gestion d'entreprise.

D'autres accompagnements individuels et sur mesure son possible par rapport aux projets.

JE VEUX CRÉER OU REPRENDRE **UNE ENTREPRISE ARTISANALE**

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

Délégation Maine et Loire

5, rue Darwin - CS 80806 49008 Angers CEDEX 01 02.41.22.61.00. entreprises49@artisanatpaysdelaloire.fr artisanat.fr



cmarpdl <u></u>



@cmarPDL

Accueil public: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Information

Vous avez l'intention de créer ou reprendre une entreprise, la Chambre de Métiers Délégation Maine et Loire est à l'écoute de votre projet.

Accompagnement

Un conseiller vous accompagne dans la réflexion, la conception et la finalisation de votre projet de création ou de reprise d'entreprise (aspects commerciaux et financiers, juridiques, fiscaux sociaux).

Stage de préparation à l'installation

5 jours pour se préparer à la fonction de chef d'entreprise.

L'immatriculation de l'entreprise

Conseiller le chef d'entreprise sur les démarches à effectuer, Vérifier que le chef d'entreprise est en situation de débuter son activité, Inscrire l'entreprise au Répertoire des Métiers.

Suivi de la jeune entreprise

Au cours des trois premières années de votre activité, un conseiller vous aide à prendre les premières décisions de gestion nécessaires au bon démarrage de votre activité (organisation administrative, objectifs budgétaire).

JE VEUX CRÉER UNE ENTREPRISE AGRICOLE

POINT ACCUEIL INSTALLATION TRANSMISSION (PAIT) (en agriculture)

Maison de l'Agriculture 14, avenue Jean Joxé - CS 80646 49006 Angers CEDEX 02.41.96.76.76 maine-et-loire@pait.fr

Accueil sur rendez-vous

Le point accueil installation transmission :

- vous accueille quels que soient votre âge, votre projet, votre origine professionnelle, votre niveau de formation, vos interrogations ;
- vous informe et aborde avec vous les différentes étapes de votre projet : formations complémentaires, stages, recherche d'exploitation ou d'association, réglementations diverses, aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'installation en agriculture, aides à l'installation, financement;
- vous accompagne pour démarrer votre projet. Après un entretien personnalisé, les conseillers vous orientent vers les organisations spécialisées qui aborderont avec vous les différentes étapes de votre projet.

JE SUIS ÉTUDIANT/E OU JEUNE DIPLOMÉ/E

Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PÉPITE)

Faculté de Droit d'Economie et de Gestion 13. allée François Mitterrand

49036 Angers CEDEX 01 pepite-pdl@univ-nantes.fr

pepite-france.fr univ-nantes.fr

Le Pépite est une structure publique qui a pour objectif de sensibiliser tous les étudiants de l'enseignement supérieur à l'esprit d'entreprendre et d'accompagner les étudiants et diplômés de moins de 3 ans qui portent un projet.

Elle attribue le Statut National Etudiant Entrepreneur (SNEE) qui permet aux étudiants d'être reconnus comme étudiant entrepreneur dans leur établissement; université ou école, afin d'allier étude et développement d'un projet. Ce statut vous permet de construire et développer votre projet en bénéficiant d'un accompagnement quelle que soit la démarche entrepreneuriale (individuelle, collective, innovante ou non, technologique ou non, à finalité économique ou sociale).

Il permet notamment de dégager du temps pour avancer sur son idée grâce à la possibilité de substituer son stage par son projet. Il s'adresse à tous les étudiants et jeunes diplômés à partir du Bac et sans limite d'âge. Ils bénéficient d'un accompagnement pour faire vivre une première expérience entrepreneuriale et bénéficient d'expertise, d'ateliers pratiques, de mise en réseau, d'un espace de coworking.

Les étudiants entrepreneurs peuvent notamment suivre le 1er programme d'accélération de projet dédié aux étudiants/jeunes diplômés : **Pépite Starter.** L'accès au SNEE est gratuit pour les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur du campus d'Angers, l'inscription à l'Université d'Angers est obligatoire pour les jeunes diplômés.

Les candidatures au **SNEE** se font directement en ligne sur le site :

www.snee.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Les candidats sont ensuite convoqués pour passer devant un jury présenter leurs idées. Plusieurs sessions sont organisées par année universitaire : juin- septembre-octobre-novembre-janvier. Une idée, un projet ? N'attendez plus, rejoignez le 1er réseau en France d'étudiants entrepreneurs.

JE SUIS EN RECHERCHE D'EMPLOI ET JE VEUX CRÉER MON EMPLOI

PÔLE EMPLOI

Site Angers Capucins

14, rue du Général Lizé CS 20615

49006 Angers CEDEX 01

Site Angers Balzac

4, rue des Basses Fouassières CS 20435

49004 Angers CEDEX 01

Numéro de téléphone unique 3949

9, bis boulevard Allonneau CS 63000 49017 Angers CEDEX 02 Site Angers La Roseraie

5, rue Henri Bergson CS 10835

Site Angers Europe

49008 AngersCEDEX 01

pole-emploi.fr/candidat/je-cree-mon-entreprise

Horaires d'ouverture de 8h30 à 12h30 - Ouvert les après-midi exclusivement sur rendez-vous

Les Prestations Pôle emploi

L'Agence peut vous aider dans votre projet de création ou de reprise d'entreprise en vous apportant des informations, des méthodes et des techniques.

Un rendez-vous est possible avec une conseillère pouvant valider votre projet et vous accompagner dans le lancement de vos démarches.

Vous pouvez retrouver des informations collectives lors de « La matinale de la création d'Entreprise » qui à lieu 1 fois par mois. (Hors période de confinement, à l'agence Angers Balzac)

Activ'Créa

Ouvert à tous les demandeurs d'emploi (indemnisés ou non indemnisés)

Durée: 3 mois maximum

Objectif: réfléchir à la création d'entreprise comme une opportunité de reprise

d'activité

Pour aller plus loin

Espace création d'entreprise sur emploi-store.fr/portail/accueil

Documentation en libre accès

Guide des créateurs, infos diverses...

Attention : Dès que vous avez un statut de créateur d'entreprise et que vous êtes demandeur d'emploi, veuillez contacter le service indemnisation afin de mettre à jour votre dossier.

JE CROIS EN MON PROJET, MAIS JE N'AI PAS ACCÈS **AU CRÉDIT BANCAIRE**

ADIE Maine-et-Loire

Association pour le Droit à l'Initiative Economique

Maison de la création et de la transmission d'entreprise 132, avenue de Lattre de Tassigny - BP 51030 49000 Angers Cedex 1 09 69 32 81 10

N° Cristal: 0969 328 110 (appel non surtaxé)

adie.org



adie.paysdelaloire



@Adieorg

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h (sur RDV)

Entreprendre, c'est possible!

L'ADIE est une association reconnue d'utilité publique. Nous y défendons l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneur s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

Nous n'acceptons pas le gâchis des talents qui ferait qu'en France la création d'entreprise serait réservée à ceux qui ont de l'argent, des diplômes ou des relations !

Le prêt de l'ADIE est-il fait pour moi ?

- j'ai besoin d'argent pour mon projet d'entreprise, maximum : 10 000 € ;
- il est peu probable que les banques financent mon projet;
- une personne de mon entourage, qui croit en mon projet, est prête à se porter garante pour mon prêt, à hauteur de 50% du montant emprunté ;
- je suis travailleur indépendant, micro-entrepreneur, salarié, en recherche d'emploi, étudiant, allocataire des minima sociaux, retraité, bref, quelle que soit ma situation.

Le truc en +

Pour m'aider à gérer mon entreprise au quotidien, l'ADIE m'accompagne gratuitement dans mes démarches et besoin d'expertise. Je découvre l'offre d'accompagnement de l'ADIE :

- des spécialistes de la création d'entreprise, disponibles sur rendez-vous;
- Une hotline « SOS Entrepreneurs » : disponible au 0 969 328 110 toutes les après-midis du lundi au vendredi ;
- des bons plans négociés avec des partenaires ;
- des assurances professionnelles adaptées, aux tarifs négociés.

En cas de questions, n'hésitez pas à contacter notre conseillère sur le Maine et Loire, Flora Querrec au +33 (0)6 75 69 78 46 / fquerrec@adie.org.

JE VEUX CRÉER MON ACTIVITÉ

ANGERS LOIRE DEVELOPPEMENT - ALDEV

Fabrique à entreprendre 122, rue du Château d'Orgemont CS 10406 49104 Angers CEDEX 02 07.86.42.36.75 fae@angers-developpement.com angers-developpement.com





Accueil: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

La Fabrique à entreprendre est un dispositif d'aide à la création d'activités à destination des habitants des huit quartiers prioritaires d'Angers et de Trélazé. Des actions sont proposées de facon gratuite et animées par les partenaires spécialistes de la création d'entreprise.

Nous sommes Coordonnée par Aldev, soutenu par Angers Loire Métropole, BPI France (Banque publique d'investissement), l'Etat (Contrat de ville unique), la Ville de Trélazé et le Département.

A Angers : La Roseraie, Hauts-de-Saint-Aubin, Bédier-Beauval-Morellerie, Monplaisir, Belle-Beille, Savary, Grand-Pigeon. A Trélazé : le Grand-Bellevue.

La Fabrique à entreprendre propose :

- des permanences dans les quartiers ;
- des cafés créateurs (témoignages d'entrepreneurs) ;
- ses ateliers pour mieux définir son projet de création ;
- des ateliers sur le financement de la création ou du développement de son entreprise ;
- des coopératives éphémères (vous montez votre entreprise pour vous tester);
- des facilités pour implanter son entreprise dans les quartiers.

JE CHERCHE UN LIEU POUR IMPLANTER MON ENTREPRISE

ANGERS LOIRE DEVELOPPEMENT- ALDEV

122, rue du Château d'Orgemont CS 10406 49104 Angers CEDEX 02 02.52.57.01.00. contact@angers-developpement.com angers-developpement.com





Accueil: du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30.

Angers Loire Développement est :

- l'agence de développement économique de la communauté d'agglomération d'Angers. Elle propose des services opérationnels pour accompagner les entreprises dans leurs phases de création, d'implantation et de développement sur le territoire :
- l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole. Elle propose des services opérationnels pour accompagner les entreprises dans leurs phases de création, d'implantation et de développement sur le territoire ;
- l'opérateur du dispositif de prêt d'honneur PAI (Pays d'Anjou Initiative) sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole. A ce titre, elle accompagne les porteurs de projets dans leur phase de création ou reprise d'entreprises en activant un certain nombre de services : conseil, orientation, financement:
- l'opérateur du dispositif Prêt Initiative Anjou sur l'ensemble du territoire d'Angers Loire Métropole ; dispositif au profit des TPE (créateurs et repreneurs d'entreprises) qui se traduit par l'attribution d'un prêt d'honneur à taux zéro. A ce titre, elle accompagne les porteurs de projets dans leur phase de création ou reprise d'entreprises en activant un certain nombre de services : conseil, orientation, financement.

Dispositifs pour les start-ups :

Les start-ups du numérique bénéficient de nombreux dispositifs spécifiques pour accélérer leur croissance. A Angers, elles peuvent notamment concourir à l'Opération Renard, l'accélérateur d'Angers French Tech, ou également rejoindre la Cité de l'objet connecté, accélérateur industriel dédié aux start-ups.

Les start-ups du numérique bénéficient de nombreux dispositifs spécifiques pour accélérer leur croissance. A Angers, elles peuvent notamment concourir à l'Opération Renard, l'accélérateur d'Angers French Tech, ou également les ateliers Wise'Up.

JE VEUX CRÉER UNE ENTREPRISE INNOVANTE

ANGERS TECHNOPOLE

Technopole, Incubateur, Centre Européen d'Entreprises et d'Innovations (CEEI) Maison de la Technopole 8, rue Le Nôtre 49066 Angers CEDEX 01 02.41.72.04.04. contact@angerstechnopole.com angerstechnopole.com



Ouvert de 8h30 à 17h du lundi au jeudi et vendredi jusqu'à 17h.

Créée en 1986, l'Association Angers Technopole compte plus de 160 adhérents, principalement des entreprises innovantes et laboratoires de recherche en Anjou. Technopole multi-spécialisée, sa vocation est de soutenir et développer l'innovation sous toutes ses formes pour contribuer au développement économique de son territoire.

Angers Technopole est l'unique structure du Maine-et-Loire labellisée pour vous accompagner au mieux. De plus, Angers technopole s'est dotée en 2000 d'un incubateur d'entreprises innovantes. Toujours dans une dynamique d'échanges et de développement de réseau, depuis 2009. Angers Technopole est labellisée Centre Européen d'Entreprises et d'Innovation par le réseau "European Business Network"

L'offre de services d'Angers Technopole s'adresse :

- aux laboratoires & établissements d'enseignement supérieur ;
- aux porteurs de projets (étudiants, salariés, etc...toutes personnes ayant une idée innovante);
- aux entreprises.

Elle s'articule autour de 4 missions :

- appuyer le développement des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement supérieur ;
- détecter, évaluer et incuber les projets de création d'entreprise innovante – INCUBATEUR Outil de détection : l'Appel à idées innovantes ;
- développer et accélérer les projets d'innovation dans les entreprises existantes - CEEI;
- soutenir et animer les démarches collectives d'innovation, dans les filières, les clusters et pôles de compétitivité.

Angers Technopole c'est aussi : des animations thématiques, des salles de réunions, un accès privilégié aux pépinières technologiques (Fleming, Amsler, etc.

JE VEUX TESTER MON PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE (TOUT PROJET)

CDP49

458, bis rue St Léonard 49000 Angers 02 41 34 94 02 contact@cdp49.fr cdp49.fr



Cdp49 est une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) installée à Angers, sous forme de SARL SCOP, membre du 1er réseau national des CAE, Coopérer Pour Entreprendre.

Elle fédère une centaine d'entrepreneurs sur le Maine et Loire. La coopérative permet de tester la viabilité économique de son projet de création d'entreprise en :

- bénéficiant d'un conseil et d'un accompagnement au développement, en se formant :
- développant des relations professionnelles au sein d'un réseau d'entrepreneurs;
- confiant les problématiques de gestion / comptabilité à la coopérative afin de pouvoir se consacrer à 100% à son projet.

La coopérative peut être une réponse immédiate à un besoin de test en amont du choix du statut juridique de sa future entreprise. C'est aussi une solution pérenne à long terme pour les personnes qui inscriront leur projet au sein d'une entreprise partagée, en devenant associé-e de l'entreprise.

A qui s'adressent les CAE?

CDP49 est une Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) qui s'adresse à toute personne qui veut créer son emploi en développant une activité économique mais qui ne souhaite pas ou ne s'estime pas prête à créer immédiatement une entreprise.

La coopérative intervient sur le Maine et Loire. CDP49 permet de tester les projets sur le terrain et de vérifier leur capacité à salarier les créateurs et créatrices.

Vous êtes demandeur d'emploi, salarié à temps plein ou partiel, étudiant, retraité, déjà installé? Vous pouvez intégrer la Coopérative d'Activités et d'Emploi.

4 critères sont nécessaires à l'entrée :

- être motivé pour créer son activité et posséder un savoir-faire ;
- avoir un projet de création d'entreprise avancé ;
- ne pas exercer une activité réglementée (juridique, médicale...) ;
- être en capacité de financer ses investissements à titre personnel.

Pour en savoir plus, inscrivez-vous à une réunion d'information ?

CDP49 reçoit les porteurs de projet lors de réunions d'information collectives afin de présenter le fonctionnement, l'esprit et les conditions d'accès. Ces réunions (gratuites) sont proposées alternativement sur Angers (au siège de CDP49 ou à la MCTE), à Cholet (MCTE) et Saumur (MCTE).

Pour des raisons d'organisation et d'accueil, l'inscription par téléphone est impérative au : 02 41 34 94 02 ou via le site : cdp49.fr

JE VEUX TESTER MON PROJET DE CRÉATION D'ENTREPRISE (ART, CULTURE, CRÉATIF)

Oz coopérative des métiers culturels et créatifs

2, rue Pilastre 49100 Angers 02 52 35 05 26 contact@oz-coop.fr oz-coop.fr



Vous êtes artiste, technicien, professionnel des métiers culturels et créatifs ? Pour développer vos projets, rejoignez une entreprise collective, coopérative et créative.

Oz est une coopérative d'activités et d'emploi (CAE) née de la volonté de révéler la richesse de notre territoire en projets innovants et créatifs, en savoir-faire et en talents. Oz accueille des porteurs de projets individuels sous un statut d'entrepreneur-salarié. Elle permet de se doter collectivement d'outils difficilement accessibles individuellement: Comptabilité, paie, expertise juridique et sociale et surtout une équipe en soutien au développement économique des projets. Oz est un lieu de dynamiques coopératives, de partage, d'échange, de pratique et d'expériences. Elle permet la co-construction de projets collectifs en complément du soutien des projets individuels.

Entre entrepreneur en CAE, c'est :

- bénéficier d'un environnement sécurisé pour tester ou développer votre activités (ou multi-activité);
- vous développez votre projet et votre marque individuelle au sein d'une entreprise collective;
- bénéficier de la sécurité d'un statut de salarié au régime général ;
- vous déchargé de la partie administrative et comptable de votre activité afin de vous consacrer pleinement à son développement.

Être accompagné dans le développement de votre activité :

- vous bénéficier d'un suivi individuel et collectif pour vous accompagner dans le développement et la gestion de votre projet dans la diversification de vos activités :
- des formations vous sont proposées pour vous permettre d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires au développement de votre activité;
- vous œuvres et compétences sont valorisées par la coopérative.

Rejoindre un réseau d'entrepreneurs :

- vous partagez vos questionnements, stratégies et expériences avec les autres entrepreneurs de la coopérative;
- dans une dynamique collective, vous pouvez participer à la construction de projets collectifs et de mutualisation;
- vous rejoignez une entreprise coopérative ou chaque salarié peut devenir sociétaire et participer à la gouvernance.

La coopérative a des bureaux à Angers, Nantes et Saint-Nazaire. Elle fait des permanences sur le reste de la région.

SÉLÉCTION DE SITES INTERNET

entreprisespaysdelaloire.fr

Les CCI des Pays de la Loire, la Région, avec le soutien de la Chambre régionale d'Agriculture, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat régionale, de la place financière régionale (Comité régional Fédération Bancaire Française-FBF, Caisse des Dépôts, Bpifrance, Nantes Atlantique Place Financière et l'Ordre des experts comptables), ont lancé le site. Objectif : répondre aux attentes des chefs d'entreprises à la recherche de financements et d'accompagnement.

Immobilier-entreprises49.com

Fruit d'un partenariat entre la CCI de Maine-et-Loire et les membres du Club Immobilier Anjou, ce site permet de rechercher sur le Maine-et-Loire les disponibilités en matière de bureaux, locaux d'activité, locaux commerciaux, entrepôts logistiques et terrains.

afecreation.fr

Site de l'Agence pour la Création d'Entreprise, site référent sur le sujet.

bge.asso.fr

Site du réseau des boutiques de gestion en France.

franceactive.org

Site d'information de financeur solidaire pour l'emploi.

agefiph.fr

Site de l'Agefiph concernant les personnes handicapées.

adie.org

Site de l'Association pour le Droit à l'Initiative Economique pour les personnes n'ayant pas accès au crédit bancaire.

• bpifrance.fr

Site de la banque publique d'investissement.

essor-paysdelaloire.org

Le portail de l'accompagnement et du financement de l'Economie Sociale et Solidaire dans les Pays de la Loire.

LE J, ANGERS CONNECTÉE JEUNESSE

Siège de la Direction Jeunesse et de la Vie étudiante de la Ville d'Angers

12, place Imbach 49000 Angers 02 41 05 48 00 Direction.jeunesse@ville.angers.fr angers.fr/jeunes





@jeunes_angers



ieunesangers

En période scolaire Lundi, mercredi, jeudi de 10h à 18h

Mardi et vendredi 14h à 18h

Le J, Angers connectée jeunesse et son Centre Information Jeunesse met à votre disposition:

- un espace d'informations sur les questions de métiers, d'orientation, de formation, d'emploi, de logement, d'engagement, de mobilité à l'étranger, de loisirs, de vacances..., et de l'information sur la création d'entreprise ;
- des postes informatiques avec accès au réseau internet. Consultation gratuite limitée à 1 heure par jour et par personne après création de session nominative. Impressions possibles;
- **syneri**: espace de coworking accessible sur nos heures d'ouverture.



NOS PUBLICATIONS

- Le Guide « Mon premier logement » ou un toit sans couac
- Logement étudiant
- Habitat jeune
- J'économise : les bons gestes pour soi et sa planète
- Les travaux saisonniers agricoles

J , ANGERS CONNECTÉE JEUNESSE 12, place Imbach - 49100 Angers 02 41 05 48 00

@infosjeunes.angers







